

Si ce message ne s'affiche pas correctement, vous pouvez le retrouver en format PDF en PJ



SNUDI FO 13

Syndicat National Unifié des Directeurs,
Instituteurs, professeur des écoles, psyEN
et AESH du 1er degré
des Bouches du Rhône

FORCE OUVRIERE



25 mai 2023



**TEMPS PARTIELS
DISPONIBILITES
2023-2024**

CAPD de recours le 14 juin
*Derniers jours pour formuler
votre recours !*

*Les collègues ayant reçu un refus écrit pour leur demande
d'octroi de temps partiel ou de disponibilité pour 2023-
2024 ont un délai de 2 mois pour formuler un recours...*

La CAPD initialement prévue le jeudi 1^{er} juin a été décalée au mercredi 14 juin

Nombreux sont ceux qui se voient notifier un refus !

Pour le SNUDI-FO, les restrictions décidées par l'Administration sont inacceptables ! Tout enseignant, quelles que soient ses fonctions, doit pouvoir bénéficier du droit à temps partiel et à la disponibilité, même sur autorisation ! C'est un droit inscrit dans le statut de la Fonction publique qui concerne tous les fonctionnaires !

Le SNUDI FO invite tous les collègues concernés à faire un recours en saisine de la CAPD et à mandater le SNUDI FO 13 pour le défendre !

Voir le modèle-type proposé par le SNUDI FO 13

Il est à renvoyer :

- à votre IEN
- à Mme GALLETTA, la cheffe de service de la DPE1 - ce.dpe13-chef1@ac-aix-marseille.fr
- au SNUDI FO 13 en copie non cachée qui défendra votre dossier lorsque la CAPD sera convoquée (le mercredi 14 juin)

Faire un recours et/ou saisir la CAPD est un droit : ne vous en privez pas pour défendre vos intérêts !

.....

Rassemblement devant la DSDEN le 14 juin à partir de 8h30, lors de la CAPD où les délégués du personnel défendrons les dossiers de recours !



*Le temps partiel et la disponibilité
ne sont ni un luxe, ni un confort !
C'est parfois une nécessité, souvent
un besoin et surtout un droit pour
toutes et tous les collègues !*

**Pour toute question, vous pouvez contacter les
élus et représentants du SNUDI FO 13**



**Franck
NEFF**
Adjoint
Marseille 8^{ème}
07.62.54.13.13



**Laurence
ROUVIERE**
Adjointe
Marseille 14^{ème}
06.27.02.14.16



**Sandra
LOPEZ**
Adjointe
Arles
06.27.34.73.17



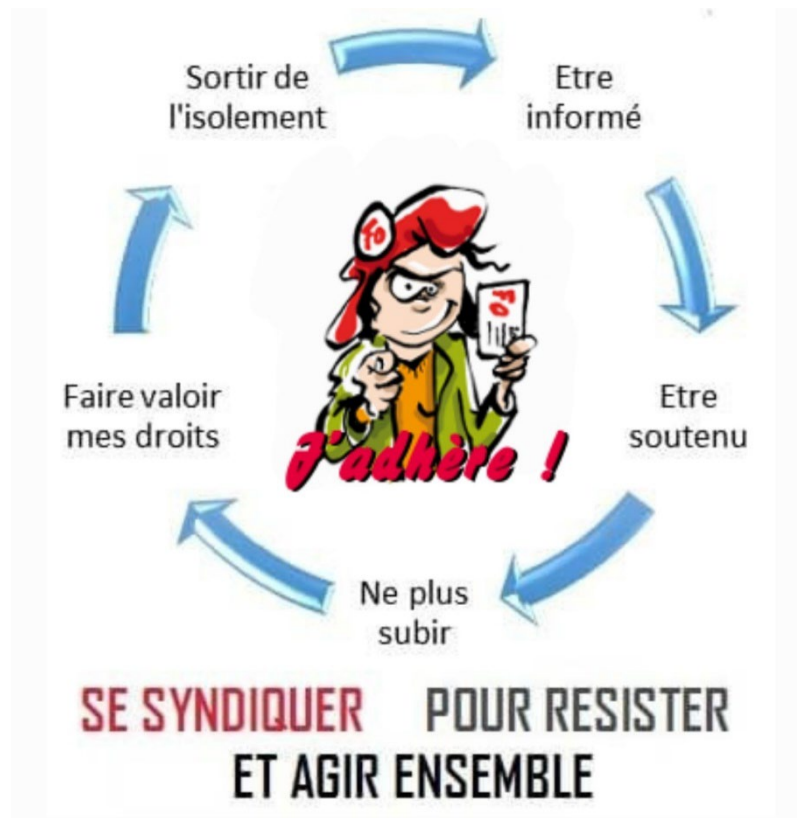
**Cécile
BOULAY**
Adjointe
Allauch
06.38.03.70.13



**Vannina
PELONE**
Adjointe
Marseille 4^{ème}
07.81.69.89.38



**Julie
BESSE**
Adjointe
Marseille 3^{ème}
06.56.77.35.62



Plus que jamais, nous vous appelons à se regrouper pour s'informer, se défendre, s'organiser. Plus nous serons nombreux, plus nous aurons de forces pour défendre nos droits individuels et collectifs face à cette entreprise de destruction de l'Ecole de la République.

**Le syndicat ne peut pas le faire sans la solidarité de ses adhérents
Sans syndiqués, pas de syndicat ! Sans syndicat, plus de droits !**

[Téléchargez le bulletin 2023](#)

***Pour les nouveaux adhérents 2023, vous ne payez que les
mois restants pour cette année civile.
Vous recevrez un reçu fiscal en janvier 2024 pour déduire
66% de la somme de vos impôts.***



Vieille Bourse du travail
Place Léon Jouhaux
CS 20540 13232 Marseille Cedex 01
Tél : 04.91.00.34.22 / 07.62.54.13.13
email : contact@snudifo13.org

